

**ALGERIE TELECOM**  
**Direction Opérationnelle de Chlef**  
**Sous-Direction Technique**

Réf : AT/DO Chlef/ SDT /DRA / N° 570 / 21

Chlef , le 23/09/2021

A

Monsieur :SARL SMARTEC  
LOCAL N° 11 COOP TALEB  
LOTS BOUZAR LOT 92  
KRIM BELKACEM – ALGER

**OBJET : 02 ème Mise en demeure**

A l'issue de la première mise en demeure établis a l'encontre de votre entreprise en date du 14/09/2021 sous référence AT /DO Chlef/SDT/DRA/551/2021 pour le reprise des travaux d'installation ,raccordement ,test et mise en service des réseaux FTTH au niveau des 2000 logts Hassania phase 01,mais sans aucune suite de votre part .

A cet effet Vous êtes mis en demeure pour la deuxième fois de reprendre les travaux, dans un délais de 24 heures , dès la réception de la dite mise en demeure .

Faute de quoi nous serons dans l'obligation de prendre des mesures administratives qui s'imposent envers votre entreprise.



**Le Directeur**

Directeur Opérationnel  
de Chlef  
Signé : Ryadh BOUZANE